Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2016, n° 17

Date de parution : septembre

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire s'est tenue aux archives départementales de la Manche à Saint Lô le 23 septembre 2016 à partir de 14h.

Compte rendu de l'assemblée générale Vendredi 23 septembre 2016

Le président Jacky Brionne prend la parole en remerciant les présents et en nommant les membres excusés et absents : Catherine (De Vos)…

La présente assemblée générale concernait la section départementale : Art et Mémoire des Cimetières de la Manche mais l'objectif est de réunir les cinq départements normands.

En préambule, le président projette des images de monuments funéraires avant et après restauration pour prouver qu'il est possible de restaurer des monuments funéraires si les associations locales et les élus font preuve de volontarisme.

Ce préambule était également destiné à encourager les personnes présentes.

Rapport moral et d'activité :

Il a été envoyé de très nombreuses invitations à la fois aux associations membres et à des associations pour faire connaître la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire : 186 associations ont été sollicitées : Calvados : 14 ; Eure : 27 ; Manche : 109 ; Orne : 61 ; Seine Maritime : 76.

La fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire a été fondée le 24 mars 2014.

Le président rappelle l'article 2 des statuts et l'explicite.

Article 2 : «Cette fédération d'associations a pour objets d'apporter toutes les contributions nécessaires à la sensibilisation et la préservation des cimetières, au titre de l'art, de l'histoire et des paysages dans le département de la Manche et

Sommaire :

Ce 17e numéro dans l'intérêt de nos cimetières et de cet héritage funéraire à préserver pour un mieux être et un mieux vivre dans chacun de nos villages.

Dans ce numéro :

Assemblée générale ordinaire 1-2, 8

Cimetière de Canisy 3, 6

Glossaire funéraire à faire évoluer. 4, 7

d'accomplir des missions auprès des élus, des associations, d'aide à la réalisation d'inventaires, d'accompagnement de chantiers de restauration, de sélection, avec le concours des administrations et services d'état, de la région, du département , et autres établissements publics ou associatifs en lien avec le patrimoine et l'histoire ; la mise en place d'une commission label pour les sépultures et monuments entrant dans le domaine « des tombes remarquables de la Manche » au titre de l'art et ou de l'histoire locale.

Associations membres :
Elles sont au nombre de six :

- Association pour la sauvegarde du cimetière, de l'église, patrimoine local de Saint-Samson-de-Bonfossé ;
- Les Godias, Sauxemesnil-Ruffosses ;
- Amis de la chapelle saint Louis, Barneville-Carteret
- Association sauvegarde du patrimoine d'Hemevez ;
- Association vie et mémoire du vieux Granville ;
- Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne.

Les administrateurs titulaires sont :
MM :

- Barros, Jean ;
- Bozec, Annick ;
- Brionne, Jacky ;
- Cuëff, Marie-Thérèse ;
- De Vos, Catherine ; Diesny, Michèle ;
- Dinahet, Sabine ; Hélye-Marie, Geneviève ; Joly, Jean-Marc ;
- Picot, Carmen ;
- Pignol, Jean-Pierre, tous membre et délégués d'associations locales.

Le bureau est composé de :

- Jacky Brionne, président ;
- Geneviève Hélye-Marie, vice-présidente ;
- Michèle Diesny, trésorière ;
- Marie-Thérèse Cuëff, secrétaire.

Le président a répondu systématiquement à toutes les associations, élus, personnes qui l'ont sollicité soit pour des informations soit parce qu'il y avait de gros problèmes. Aucun contact n'a jamais été refusé.

En 2014, le président est allé à 55 rendez- vous ; 60 en 2015 ; et en 2016, au jour de cette assemblée générale, 47.
Les sujets de ces rendez-vous ont été :

Sensibiliser les élus à une gestion patrimoniale du cimetière. Il ne faut pas oublier que les cimetières évoluent du fait, par exemple, de l'augmentation des incinérations ;

Accompagner et encourager les associations locales (des images sont projetées pour exemples) ;

Initier des bénévoles à l'art et l'histoire des cimetières par exemple à Périers sur Dan ;

Initier des bénévoles à l'inventaire des cimetières par exemple à Ducey ;

Réunir des élus et des associations sur la thématique des cimetières

Organiser des visites découvertes par exemple à Landelles ;

Encourager les visites ;

Sensibiliser des familles à leur patrimoine funéraire par exemple à Saint Ebremond-de-Bonfossé.

Le président met ce rapport moral et d'activité aux voix.
Il est accepté à l'unanimité.

Rapport financier :

La trésorière prend la parole pour dire que ce rapport financier serait très bref car l'association est jeune, n'a reçu que deux adhésions et donc, il n'y a que 60 € sur le compte mais, en ce jour d'assemblée générale, des chèques ont été réceptionnés et seront donc déposés.
Le président soumet ce rapport aux voix.
Il est accepté à l'unanimité.

Elections pour le renouvellement des administrateurs.

Selon l'article 13 des statuts, la moitié des administrateurs doit être renouvelée.
Un tirage au sort désigne Mesdames :

- Geneviève Hélye-Marie,
- Michèle Diesny,
- Marie-Thérèse Cuëff
- et Annick Bosec comme administrateurs sortants.

Les trois premières acceptent de poser leur candidature.

Le président demande s'il y a des candidats dans la salle. Monsieur Bernard Thomas accepte.

Les candidats sont tous élus à l'unanimité.
Le président rappelle qu'il est possible de rentrer dans le conseil d'administration sans élections mais toujours

Le cimetière de Canisy

Le cimetière de Canisy est récent. Il ne subsiste rien de l'ancien lieu de sépulture. Une opération de déclaration de concessions abandonnées concerne les monuments les plus anciens ou les personnes ayant accompli un rôle social important dans la cité. Outre la plaque posée en mémoire de Jean Follain, ce lieu conserve quelques monuments ou sépultures qui méritent d'être conservés au titre de l'art ou de l'histoire locale. Le cimetière est le lieu où se concentre toute la mémoire d'une commune. Le système des concessions rend plus difficile la gestion de ces espaces funéraires. Il est cependant nécessaire de veiller à la conservation de ce qui contribuer à l'enrichissement patrimonial. La commune est équipée d'un jardin du souvenir et de cases disposées dans le sol pour la conservation des urnes. Le tout petit cimetière de Canisy, entièrement clôturé de murs, est implanté sur la route de Saint-Gilles, à l'écart nord de l'agglomération, face au rideau d'arbres du parc du château dudit lieu. Deux portails en permettent l'accès. Le terrain et l'aménagement furent pris en charge par monsieur Louis de Kergorlay, selon une décision prise le 12 juillet 1891. Le donateur mit le terrain à la disposition de la commune le 12 juillet 1892 et le cimetière est bénit le 27 novembre 1892. L'ancien cimetière, planté de pommiers, autour de l'ancienne église a disparu. La translation des restes de la famille des de Carbonnel, inhumés dans la chapelle de l'ancienne église, c'est faite le 12 décembre 1893. Une haute croix se dresse à la croisée des allées principales. Le triple emmarchement porte un dé signé Hernot, sculpteur de Lannion. L'inscription qu'il porte permet de savoir qu'il fut donné par les paroissiens en 1883. Le fût est caractéristique des arbres à écots. Un phylactère s'enroule tout autour « O vos omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor sicut dolor meus ! » . Une deuxième croix, malheureusement endommagée, gît déposée sur le coté de l'abri du cimetière. Le dé est ancien. Le fût présente les caractéristiques identiques des productions d'Yves Hernot. Le croisillon est illustré de fleurons, dentelles de Kersanton. D"où vient-il ?

Un ossuaire communal porte une plaque destinée à lister les restes des défunts relevés d'ne précédente sépulture.Une opération de déclaration de concessions abandon nées est en cours depuis le 7 septembre 2006. Plusieurs monuments, et parmi eux des concessions perpétuelles, ne méritent pas cet état d'abandon constaté, tant leur état général est bon.

Il est aisé de constaté que plusieurs monuments, ayant été déclarés, ne le sont plus. Les traces des points de colle utilisées attestent d'un changement de statut pour les dits monuments.

Le cimetière est un lieu de mémoire ; toutes les mémoires de la commune s'y concentrent. D'une façon générale la dynamique architecturale du lieu n'existe vraiment que par l'existence de quelques monuments en élévation, situés à proximité de la grande croix.

J'ai relevé parmi les monuments les plus intéressants :

Un ilot de deux obélisques, probablement en marbre banc, élevés l'un à la mémoire de l'abbé Jean-Abel Lucas, né à Saint-Lô, décédé curédoyen de Canisy le 21 août 1865 ; le deuxième à ma vertueuse sœur Virginie Lucas, née à Saint-Lô le 27 avril 1801, décédée à Canisy le 21 août 1859. Une grande concession (non déclarée abandonnée) contient trois tombeaux de granit clôturés d'une grille de fonte : Ernest Leturc, conseiller à la Cour de

Glossaire funéraire à faire évoluer

A la mémoire de : expression pour se souvenir.
Abîme : lieu de séjour des morts.
Absoute : dernière prière devant le cercueil du défunt.
Ad mortem : après la mort.
Ad patres : auprès du Père. Notion de proximité de Dieu.
Agnus Dei : Jésus victorieux de la mort.
Aloès : plante aromatique désignée dans l'Evangile de Jean (XIX 38).

Ame : conscience éternelle de l'homme.

Ange gardien : culte du messager de Dieu protecteur de chacun. Très souvent utilisé dans l'art funéraire.
Ankou : Personnage de la culture Bretonne venant chercher les vivants pour les faucher.
Apprendre à vivre c'est apprendre à mourir : Montaigne.
Arbre de vie : désigne une croix présentant deux troncs d'arbre attachés par un brelage.
Archange : chef des anges. Ex de St Michel, peseur des âmes et pourfendeur de Satan avec son épée. Image employée dans l'art de la fonte.
Aromates : préparation des saintes femmes pour embaumer le corps de Jésus.
Aspersion : rite de projection d'eau bénite pour la purification.
Au delà : partir dans l'au-delà.
Autel privilégié pour les morts : autel dressé par une confrérie pour les défunts. Voir église de Drageville, du Mesnil-Bonant.
Barbe (sainte): invoquée contre la mort subite. Voir croix de fonte ajourée au cimetière de Fleury.
Bénitier : seau contenu de l'eau destinée à l'aspersion. Une plate-tombe à La Haye-Bellefond par exemple.
Bière: mise en bière ; préparer le corps d'un défunt pour l'exposition.
Biographie : inventaire d'une vie
Bourse : soufflet contenant le manuterge posé sur calice et patène.
Brelage : désigne le cordon pour attacher des végétaux ou les deux branches de bois pour former une croix. Voir certaines croix de fonte par exemple.
Cadavre : désigne un corps sans vie.
Casser sa pipe : expression populaire de celui qui décède.
Catacombes : carrières souterraines ayant servi de cimetière.
Catafalque : estrade ou tréteaux pour recevoir le cercueil.
Caveau : fosse aménagée pour isoler un corps de la terre.
Cénotaphe : tombeau élevé en souvenir d'un défunt mais en l'absence de corps.
Céramique : nombreux objets confectionnés pour orner les sépultures.
Cercueil : contenant de bois, de pierre ou de plomb.
Chambre funéraire : lieu d'accueil et d'exposition d'un corps.
Chape : manteau en demi rond porté par le prêtre et les chantres de couleur noire pour les funérailles.
Chapelet : objet de dévotion mariale très souvent déposé dans les mains d'un défunt.
Chapelle ardente : chapelle domestique où l'on expose le défunt.
Chapelle funéraire : monument élevé sur des caveaux de famille. Les cimetières les mieux caractérisés : Percy, Cérences, Hambye, Lengronne, Le Mesnil-Villeman, Fontenermont, Urville-Nacqueville.

Chariton : membre d'une confrérie d'entraide pour les défunts (essentiellement dans l'Eure).
Chasuble : ornement du prêtre soit en forme de violon ou ample avec trou central.
Chemin de croix : stations de la via crucis rappelant la souffrance, l'agonie, la mort du Christ, la déposition et l'ensevelissement du Christ.
Chrysanthème : nombreuses variétés de fleurs utilisées pour illustrer des croix de fonte et honorer les défunts au moment de la fête de la Toussaint.
Ci gist : expression ancienne équivalente d'ici repose « ci gist et repose ».
Ciel : plénitude du salut pour ceux qui ont suivi le Christ.
Cierge pascal : symbole de la résurrection du Christ allumé au feu au cours de la nuit de Pâques
Cimetière marin, poème de Paul Valéry 1922.
Cimetière : champ du repos ou dortoir.

Cinéraire : plante herbacée aux petits capitules jaune doré. Désigne aussi le vase cinéraire.
CP : concession perpétuelle (souvent gravée sur le tombeau) ou CAP concession à perpétuité.
Cippe : désigne un monument funéraire présentant la forme d'une haute stèle avec inscriptions, voir l'Orbehaye.
Classe : désigne les graduations de fastes liturgiques (1ère, seconde, 3ème et 4ème classe).
Clous de la crucifixion : les trois clous ayant fixé le Christ au bois de la croix.
Columbarium : désigne un édicule compartimenté pour recevoir les urnes funéraires.
Concession perpétuelle : désigne l'espace de terrain concédé indéfiniment par contrat entre le maire et le demandeur.
Concession trentenaire, cinquantenaire : qui dure 15, 30 ou 50 ans et renouvelable.

Tombeau des morts pour la France au Hommet-d'Arthenay

Eglise (chevet) et if multiséculaire

Le monument existant a été conçu selon la technique du ciment armé mélangé à des gravillons lavés s'inspirant des tombeaux de pierre aux formes très approchantes de ces années 1920. J'ai regardé de plus près le monument existant constitué de pièces assemblées par collage au mortier et façonnées dans des coffrages par un habile cimentier. Trois dalles tombales, en ciment elles-aussi, recouvrent les trois sépultures des trois jeunes hommes connus, même si l'épitaphe du milieu n'est pas accessible en raison du renversement de la croix qui s'élevait à l'origine au centre de la clôture du fond. Les deux épitaphes accessibles ne laissent aucun doute. Deux panneaux, de part et d'autre de la croix sur stèle, se remarquent pour avoir reçu des empreintes dessinées difficiles à interpréter au premier abord mais représentant des rameaux aux longues feuilles effilées et inclinés vers le milieu du monument pour faire faisceau (à gauche et à droite) sur lesquels apparaissent un casque de soldat avec sa bombe, son couvre nuque, sa visière, et le cimier (à gauche en regardant le monument de face) et la croix de guerre (à droite en regardant le monument de face). La croix sur sa stèle et sa base semblent appartenir à un autre monument. Existait-elle sur la tombe d'un des soldats où le monument fut-il par la suite complété ? C'est une question sans réponse pour le moment. Les deux côtés du monument sont des arcatures moulurées et cintrées en haut et bas. Des plots de section carrée sont disposés aux angles pour les assemblages. Ils sont tous couronnés d'un motif cruciforme au-dessus. Les panneaux sont tous protégés d'un chapeau longitudinal ayant pour effet de renforcer les panneaux et protéger des eaux de pluie.

Le monument futur :

J'oserais vous suggérer ceci. La restauration du monument actuel mériterait une expertise afin de savoir dans quel état réel se trouvent les panneaux illustrés, les plots, les arcatures de côtés. Une restauration permettrait d'obtenir quelque chose de la fondation du patrimoine et vous pourriez stimuler le lancement d'une souscription populaire en partenariat avec une association locale. Il faut admettre aussi que le temps a fait son œuvre. Les gravures des panneaux et les épitaphes pourraient être soulignées d'or ou de couleur carmin (rouge foncé).

Il y aurait aussi la possibilité d'enlever le monument actuel pour le remplacer par quelque chose de votre choix sous le nom de « carré des soldats morts pour la France ».

Et enfin, et j'ai oublié de vous en parler, mais c'est une solution, vous auriez la possibilité d'enlever le monument existant, d'exhumer les trois soldats et mettre leurs restes dans des reliquaires et les déposer dans un ossuaire installé en lieu et place où se trouve le monument, mais dans une moindre surface (2M²). Cet ossuaire serait strictement réservé aux « soldats morts pour la France » et vous pourriez graver une dalle de granit (à la place de la dalle de ciment) pour la poser sur le caveau avec les noms des trois soldats et peut-être qu'à l'avenir ceux des soldats morts dans la seconde guerre mondiale pourront les rejoindre lorsqu'ils seront à leur tour oubliés (ce qui pourra arriver). Une stèle dressée à la tête de cet ossuaire portant l'épitaphe «ossuaire des soldats morts pour la France » pourrait être illustrée des deux rameaux, le casque et la médaille militaire. Ce serait ainsi un excellent compromis.

Le monument dans son état actuel

Trois soldats de la 1ère guerre mondiale inhumés dans le cimetière du Hommet-d'Arthenay : 1915 (6/5) : Georges Dudouet, soldat, décédé à l'hôpital de Verneuil (Eure) des suites de ses blessures ; 1919 (27/6) : Charles Jouet, décédé à Toulon le 17 juin 1919, 23 ans ; 1922 (21/12) : Maxime Mourot, décédé aux armées à l'hôpital de Vichy, exhumé du cimetière de Vichy.

cassation, 1854-1925 ; Auguste Leturc, docteur médecin, chevalier de la Légion d'honneur, 1852-1924 ; Marie Picard, son épouse, 1859-1944 ; Ferdinand Leturc, 1816-1907 ; Emilie Leturc, 1831-1915. Le tombeau contemporain de l'abbé Jules Lepage, curé de Saint-Gilles, 1874-1941.

Les tombeaux des morts pour la France des deux guerres : Jean Allix, mort pour la France, 1924-1944, auquel s'ajoute la plaque à la mémoire de Bernard Allix, disparu sur le sous-marin Minerve le 24 janvier 1968 ; Bernard Parmentier, mort pour la France à Apremont-la-Forêt (Meuse), 1916-1940 ; Ernest Hardel, mort pour la France à Verdun, 1893-1917 ; Gaston Piedagnel, sergent au 136e d'infanterie, tombé au champ d'honneur à Vienne-le-Château (Marne) le 25 7bre 1915 (croix de marbre blanc) ; René Leberge, sous-lieutenant au 41e d'infanterie, croix de guerre, légion d'honneur, mort pour la France ; Aimé-Joseph Lesauvage, soldat au 412e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi au nord d'Elincourt (Oise) le 17 août 1918 ; Georges Basourdy, mort au champ d'honneur à Berthaucourt en juin 1918 à 37 ans ; Ernest Lecluze, tombé au champ d'honneur à Marcelcave (Somme) le 3 juillet 1916. Le tombeau d'Emile Dufour, conseiller municipal, 1872-1922. Le tombeau de Paul Ozenne, instituteur, 1890-1935 et Mme Ozenne, institutrice honoraire, 1882-1965. Une très belle stèle de marbre blanc où un ange accueille un enfant, près à gravir les marches du paradis, sur la sépulture de Julienne Fontaine, 1935-1940. Un mausolée de granit, en parfait état, avec des pilastres cannelés, des denticules, croix en relief et couronne de roses, vasque sommitale, clôture de fonte, élevé à la mémoire d'A. Osmond, juge de paix honoraire, 1841-1908. Aucun signe ne permet de constater un état justifiant de cette déclaration d'abandon. Tombeau avec une croix en élévation, arbre à écots, sépulture de madame Hardel, née Jeanne, 1860-1916 et Emile Hardel, 1858-1925. L'état de cette concession perpétuelle ne justifie pas de la procédure. Tombeau de Pierre Le Sénéchal, décédé le 4 Xbre 1925 et Marie Lesenechal, décédée le 8 janvier 1945. L'état de cette concession perpétuelle ne justifie pas de la procédure. Tombeau d'Edouard Groualle, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décoré des médailles de Crimée, de la valeur militaire et d'Italie, 1821-1891. La plaque d'abandon a été enlevée. Tombeau d'Arsène Groualle et de François Osmond, 1812-1905. La plaque d'abandon a été enlevée. Tombeau contemporain de Ferdinand Leplatois, 1883-1961, ancien maire de Canisy, 1945-1959, chevalier de la Légion d'honneur. Tombeau de Charles Fournerie, juge de paix, 1880-1927. Tombeau d'Hervé Lecoustour, ingénieur civil, 1849-1889 et de Marie Osmond, veuve J.B. Lecoustour, 1826-1900. Tombeau de Constant Vieillard, 1830-1896, clôturé d'une chaîne par quatre piliers de granit. Grande concession de la famille Catherine : Auguste, 18/02/1894 ; François, 28/07/1870 ; Aurélie 02/02/1873 ; Philement 27/7bre/1871, signé Fleury, Saint-Lô. Concession de Jean Heussebrot, notaire, 1847-1899 ; son épouse, 1859 -1947 ; Noémie, décédée le 7 janvier 1895. Epitaphe « enfant chérie / douce petite image / le / souvenir du bonheur / que / tu / nous as donné / et la douleur / de t'avoir perdue / nous suivront / jusqu'à la mort ». Deux plaques en mémoire de Jean Follain, né à Canisy, décédé à Paris, 1903 -1971 et Madeleine Follain, 1906-1996. Tombeau de marbre blanc de Victoire Lepage, née Delarocque, 18491919 et de Frédéric Lepage, 1847-1924. L'état de cette concession perpétuelle ne justifie pas de la procédure.

Voici ce qu'en dit le curé de la paroisse dans sa conférence des 1950 : le cimetière a été transféré lors de la construction de la nouvelle église du Parc. Il entourait l'ancienne église. Actuellement il est convenablement entretenu par la municipalité et par les familles. Tous les tombeaux comportent des emblèmes religieux et si certains, d'un prix très élevé, placés par des familles fortunées ou très aisées, l'ensemble reste dans une note convenable de dignité et de réserve qui évitent un luxe exagéré et manifestent qu'on garde le culte des morts. La 1ère pierre de l'église fut bénite et posée le 25 juin 1893. Le comte de Kergolay offrit le terrain nécessaire au nouveau cimetière, route de la gare. La bénédiction eut lieu le 1er dimanche de l'Avent 1892, à l'issue de la grand-messe, par le curé-doyen, selon les règles du rituel romain et en présence de monsieur Paul Rault, ancien professeur du petit séminaire de Mortain, vicaire de la paroisse, et de monsieur l'abbé Lemonnier, précepteur des enfants de Kergolay, du comte et de la comtesse de Kergolay, des enfants de Kergolay : Thibault, Jeanne, Charles Louis, bien jeune, Victor Pacary, maire…

Concession centenaire : contrat d'une durée de 100 ans, créée en 1924, et depuis supprimée.
Corbillard : moyen hippomobile ou automobile pour transporter le cercueil.
Cortège funèbre : parfois pompeux, désigne la famille et les amis quittant le domicile du défunt.
Couronne d'épines : de Jésus le crucifié.
Couronne mortuaire : ornement circulaire végétal ou en céramique.
Crémation : action de brûler un corps.
Croix : objet, instrument de salut, utilisé pour marquer les sépultures chrétiennes.
Croix de bois : objet de salut le plus utilisé pour signaler une sépulture.
Croix de bois croix de fer, si je meurs je tombe en enfer : expression

Croix de fonte : art funéraire très employé entre le 19e et le milieu du 20e
Crypte : caveau de famille sous une église ou une chapelle, voir églises de Montaigu-les-Bois, La Haye-Bellefond, Hyenville.
Custode : objet pour transporter l'hostie destinée à la communion d'un malade.
Dalmatique : ornement carré porté par le diacre ou le sous-diacre.
Danse macabre : la mort venant faucher les vivants au plus inattendu (Sainte Trinité de Cherbourg).
De profundis : des profondeurs.
Décès : par extension décédé ; se dit d'une personne morte.
Décomposition : altération organique suivie d'une putréfaction.
Defuntorum : rituel pour la célébration des funérailles.
Deo optimo maximo : au Dieu le plus grand, le meilleur. Voir église de Grimesnil.
Déposition ou descente de la croix : détachement de Jésus et sa déposition au pied de la croix .
Dépouille mortelle : corps du défunt.
Dernier soupir : dernier souffle de vie.
Deuil : faire son deuil, accepter la disparition.
Deux escargots à l'enterrement : Jacques Prévert, 1946.
Dies irae : jour de colère ; une des sept paroles du Christ.
Drap mortuaire : utilisé pour recouvrir un cercueil.
Ecôts : départ des branches d'un tronc d'arbres (fréquent sur les croix d'Hernot de Lannion).
Encens : résine aromatisée que l'on brûle pour honorer un défunt.
Encensoir : sorte de brûle parfum que l'on balance.
Enterrement : (mise en terre) cérémonie de sépulture.
Entré dans son éternité : notion de fin ou de seconde vie après la mort.
Epigraphie tumulaire : écriture gravée dans la pierre ou dans tout autre support.
Epine blanche : arbuste présent autrefois dans les cimetières. Il y en avait une très belle dans le cimetière du Mesnil Villeman.
Epitaphe : inscription funéraire consacrée au défunt. Le 19e adoucit le cimetière pour ses épitaphes. Voir éloges : Hambye, Beslon, etc.
Eschatologie : destinée finale de l'homme et du monde.
Etole : longue pièce de tissus portée par le prêtre ou le diacre. Voir étole sculptée sur monument à Lengronne.
Euthanasie : provoquer la mort.
Exhumation : action d'extraire un corps de la terre.
Extrême onction : dernier rite réservé aux mourants avec onction d'huile (voir sacrement des malades).

Faire part : document pour informé du décès d'une personne.
Faux de la mort : expression littéraire « laissez agir la faux du temps ».
Feu follet : se dit d'une flamme spontanément inflammable due à l'exhalaison de gaz.
Fin des temps : notion de fin du temps présent, fin du monde.
Fondation : voir les fondations gravées dans la pierre : Hambye, Le Mesnil-Garnier, La Baleine, Cérences, etc.
Fosse : creusée en terre pour y recevoir le corps mort.
Funérailles d'antan : Georges Brassens .
Funérarium : construction adaptée à l'accueil des défunts et des familles
Géhenne : séjour des réprouvés dans la Bible.

Gisant : représentation en relief d'un défunt. Voir églises d'Yquelon, Saint-Pair-sur-Mer.
Glas : sonner le glas pour annoncer la mort d'une personne par un tintement lent.
Golgotha : lieu dit du crâne où fut crucifié le Christ, voir vitrail de l'église de La Lande d'Airou. Une croix de chemin à Montbray est élevée sur un Golgotha.
Goupillon : boule percée au bout d'un manche pour projeter l'eau.
Granitier : se dit de celui qui travaille cette pierre au sens large du terme.
I.H.S. ou J.H.S. Iesum hominum salvator : Jésus sauveur des hommes
If funéraire : taxus baccata : symbole de vie éternelle très ancien et fréquent en Normandie. Cimetières de : Dragueville, Beslon (chapelle Sainte Trinité), Bourguenolles, Courson, La Bloutière, Le Chefresne, Le Mesnil Rogues, etc.
Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de sa fidèle servante : expression.
Il a plu au Seigneur de rappeler à lui l'âme de son fidèle serviteur : expression.
Immortalité : de celui qui ne meurt pas.
In paradisum : un des sept psaumes des paroles de Jésus Christ (dans le paradis).
Incinération : action de réduire en cendres un corps.
A suivre...

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

avec deux titulaires et un suppléant. Dans ce cas, ces nouveaux administrateurs seront élus ou pas à la prochaine assemblée générale.

Projets :

Adhésion à la SPPEF. Montant de l'adhésion : 40 €. Le président fait remarquer qu'il en fait partie et peut donc parler en notre nom ;

Adhésion à l'AAPM. Cette Association des Acteurs du Patrimoine de la Manche a pour objectif de favoriser et de mettre en place des actions pour le patrimoine.
En font partie : La Fondation du patrimoine, vie et mémoire du vieux Granville, l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, la chambre des métiers, le conseil départemental, les vieilles maisons françaises, le service communication du conseil départemental et le conseil des architectes. C'est le conseil départemental qui prend en charge certaines enveloppes. L'adhésion se monte à 30 €.
Ces deux propositions d'adhésions entraînent des échanges dans la salle. Si l'on additionne le montant de ces deux adhésions, il n'y a pas assez de fonds de disponibles.
Donc, il est décidé de ne pas adhérer à la SPPEF. Madame Jacqueline Mouchel propose de payer sur ses fonds propres le montant de l'adhésion à l'AAP. Cette proposition est acceptée.

Colloque sur les cimetières de Normandie ou en Normandie à Cerisy la Salle en 2017.
Notre président en est un des trois directeurs. Ce colloque se tiendra fin août-début septembre (30-08-02-09). Des négociations sont en cours pour réserver une demi-journée sur les cimetières à Avranches dans le sud-Manche.
Tous les maires normands, par l'intermédiaire de l'association des maires de la Manche, vont recevoir un questionnaire concernant les cimetières de leurs communes. Il est espéré un grand nombre de réponses car cela permettrait de faire un inventaire important des cimetières en Normandie.

Label « Tombes remarquables de Normandie ».

Une commission a été proposée afin de décerner ce label. Est considéré comme remarquable ce qui se distingue localement et qui mérite d'être conservé et ceci, d'autant plus, si le cimetière est autour de l'église. Le label serait matérialisé par une plaque en tôle émaillée sur les tombes sélectionnées.
Le conseil d'administration a souhaité qu'il existe une commission de labellisation par département.
Ce label permettra d'éviter que des élus détruisent des tombes sans connaître leur valeur patrimoniale. Les cimetières sont toujours menacés par manque de place ou pour répondre à des réclamations d'administrés. Le président donne comme exemples l'abattage d'ifs dans des cimetières car ils « salissaient les tombes » et la sauvegarde d'un if qui menaçait de tomber. Un élagage approprié par un professionnel a permis de le sauver.

Conférences. Le 1er octobre à Héménez, salle de convivialité. Si des personnes veulent inviter des élus et des associations localement : le président veut bien animer ces réunions.

Printemps des cimetières.

Sur l'invitation de la fédération Auralpine, celle-ci proposera le 21 mai 2017, pour sa deuxième édition « Le printemps des cimetières » avec des animations concerts, visites. La manifestation précédente a eu beaucoup de succès. Auralpin nous a proposé de participer en organisant nous-mêmes ce type de manifestation, ce pourrait être un atelier de restauration funéraire dans le sud Manche, la découverte d'un atelier de céramique dans l'Orne…

Le président pose la question à tous : que pourrait-on faire ? La date coïncide avec « Pierres en lumières » dans la Manche.

Le président remercie la salle de son attention et propose de passer aux questions.

Questions :

Dans l'article 1 des statuts, il est question de la Manche. Il serait souhaitable que des associations ayant le même objet existent également dans les autres départements et intègrent la fédération. Le président pense que cela se fera certainement dans le Calvados. Il pense également qu'il serait possible de trouver quelques associations dans l'Orne et reste convaincu qu'il est possible de faire quelque chose dans tous les départements.

Il serait préférable de réunir l'assemblée générale un samedi ou un dimanche afin de permettre la participation de plus de personnes.

Suite à une question de la présidente de l'association : « Val d'Aure Environnement » demandant un éclaircissement sur fédération et association départementale, le président confirme que les statuts de la fédération normande devront être modifiés pour la rendre accessible aux associations des autres départements. Ce changement de statut conduirait à convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Existe-t-il une carte de membre ? La réponse est non mais cela pourrait être examiné en CA.

L'assemblée générale s'est terminée à 16h15.